

CIE AFRICAINE
DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE
puis
CIE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
D'AFRIQUE (CACIA),
bananes et ananas en Guinée

PRÉMICES

M. Accambray en Guinée française
(*Les Annales coloniales*, 29 avril 1921)

Le *Tchad*, de la Compagnie des Chargeurs réunis, à son dernier voyage de retour, a ramené en France M. Léon Accambray, député de l'Aisne, délégué de la Guinée au conseil supérieur des colonies, qui revenait de visiter ses électeurs d'outre-mer.

Le délégué de la Guinée a fait un voyage fort intéressant. Débarqué à Conakry le 13 février, il était reçu par le lieutenant-gouverneur, M. Poiret et ses collaborateurs immédiats, la municipalité et la chambre de commerce de Conakry, le Cercle républicain, les notabilités européennes et indigènes. Le 14, le 15 et le 16, il visitait la ville et ses environs et prenait peu à peu contact avec les divers éléments de la population du chef-lieu.

Puis le 17, accompagné de Mme Accambray, du gouverneur et du chef de son cabinet, il entreprenait, en chemin de fer, un voyage dans l'intérieur et après s'être arrêté en cours de route, près de la station de Tahiti (kilomètre 84) à la plantation de Floris, il arrivait à Kindia, première escale importante de la voie ferrée, à 152 kilomètres de Conakry.

Kindia possède des succursales de la plupart des maisons de commerce du chef-lieu. C'est également un gros centre de plantations de bananes et d'ananas ; sont exploitées par des colons celles de Sainte-Madeleine (Beynis), de Tabouna (Poizat¹) et du kilomètre 140 (Camayenne). M. Accambray visita les plantations Beynis et Poizat et constata l'effort fait par les colons, les résultats déjà obtenus par eux, l'intérêt que commencent à prendre à ces cultures les indigènes, d'ailleurs encouragés par l'administration de la colonie. De ce fait, la culture de la banane et de l'ananas sont appelées à un grand avenir pour peu que les planteurs disposent, en temps opportun, du fret suffisant pour l'écoulement de leurs produits.

¹ Ernest Poizat : commissaire aux comptes de l'Omnium des mines d'Algérie-Tunisie, des Phosphates d'Aïn-Kerma (Tunisie) à Bruxelles, de la Cie générale de chemins de fer et de Travaux publics, de la Cie fermière des mines en Russie ; fondateur de la Société Générale de Construction (1908), introducteur en France de la Brazil Railway Company, administrateur du Port de Rio-de-Janeiro (1910), de la Société des Théâtres parisiens (1911) ; planteur de bananes en Guinée, exploitant forestier en Côte-d'Ivoire (actifs repris en 1926 par la Société d'importation de bois exotiques).

Le voyage continuait le 18 sur Mamou, premier gros centre du Fouta et le 19 sur Dabola. D'où le délégué et ses compagnons de voyage se rendirent en automobile à Faranah (108 kilomètres) après avoir franchi le Tinkisso, sur un pont métallique et le Niger sur un bac accessible aux automobiles.

Par la même voie avait lieu, dans la nuit, le retour à Dabola, et le 21 par la voie ferrée, on atteignait Kouroussa sur le Niger.

Enfin, le lendemain 22, après avoir traversé le Niger et son gros affluent le Niandan sur les deux ponts métalliques du chemin de fer, on arrivait à Kankan, terminus de la voie ferrée, sur le Milo, à 668 kilomètres de Conakry.

Kankan est le plus gros centre commercial de la Haute-Guinée ; les maisons de commerce y. sont nombreuses. Les indigènes, comme d'ailleurs ceux de Kouroussa, s'y adonnent à la culture intensive du riz.

De Kankan, M. Accambray et ses compagnons de route revenaient à Mamou par voie ferrée puis, en automobile, se rendaient à Pita (130 kilomètres) et Labé (148 kilomètres) par la route du Fouta-Djalou qui traverse une région riche en troupeaux et très propice aux cultures de toutes sortes.

Les indigènes de ces régions, ainsi du reste que ceux de la vallée du Niger et du Milo (Kouroussa, Kankan), modifient peu à peu leurs méthodes primitives de cultures à la bêche et stimulés par l'Administration locale qui leur consent à des prix avantageux des cessions de matériel agricole, se mettent à employer la charrue pour cultiver leurs terres. De ce fait, ils augmentent de beaucoup le rendement de leurs principales récoltes : riz, tabacs, pommes de terre, etc.

Le délégué de la Guinée, revenu à Mamou par la même voie, y séjourna quelques heures, puis rentra à Conakry le 26, par un train de nuit.

Après avoir séjourné trois jours au chef-lieu et avoir assisté à une soirée donnée en son honneur par le Cercle républicain, il s'embarquait le 1^{er} mars au soir sur l'*Archinard*, avec les mêmes compagnons de route, arrivait le 3 au matin à Victoria et, de là, gagnait en baleinière Boké, sur le Rio-Nunez.

Il y restait un jour et demi et continuait son voyage le 5 par la brousse pour arriver le 7 à Boffa, sur le Rio-Pongo, ayant ainsi parcouru la région des Rivières (Samania, Koura, Kolia, Bakoro) dont le principal produit est le palmiste.

Le même soir, le voyage se terminait par voie de mer ; M. Accambray s'embarquait sur le *Niandan*, remorqueur du service local, qui accostait au wharf de Conakry le 8 mars à 3 heures du matin.

Dans les divers postes ou villages où il s'est arrêté, le délégué de la Guinée a été reçu par les autorités françaises ou indigènes, les commerçants, les colons et les notabilités.

Il a pu constater le gros effort fourni par tous ; il s'est intéressé aux besoins de chacun et a promis de s'employer dans la mesure de ses moyens à les soutenir en France auprès des Pouvoirs publics.

Enfin, après avoir assisté le 10 à une soirée ouverte donnée au Gouvernement à Conakry, M. Accambray prenait part à une séance de la chambre de commerce, visitait les ateliers du chemin de fer au moment où l'on y effectuait une coulée de fonte, puis s'embarquait le 12 sur le *Tchad*, pour rentrer en France, salué par tous les éléments de la population.

MISE EN SOCIÉTÉ

GUINÉE FRANÇAISE
La vie administrative

(*Les Annales coloniales*, 3 octobre 1921)

Est transférée à la « Compagnie d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Afrique », ayant son siège à Paris, rue de la Bienfaisance, n° 8, et faisant élection de domicile, pour l'exécution du présent arrêtée à Conakry, au bureau de ladite société, la concession agricole accordée à titre provisoire à M. Ernest Poizat, par arrêté du 6 juin 1918. Cette concession concerne un terrain de 196 hectares 4.175 centiares (superficie rectifiée), sis aux environs de Kindia (plaine de la Santa) et immatriculé sous le n° 90 du cercle de Kindia.

CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

CONSTITUTION

Cie africaine de commerce, d'industrie et d'agriculture (Produits coloniaux)
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 5 janvier 1922)

Capital 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 fr., dont 850 d'apport attribuées à MM. Beynis et Poizat. Siège social à Paris, 8-10, rue de la Bienfaisance. Conseil d'administration : MM. Accambray, Gheerbant, Beynis, Cosnier, Dreyfuss, Poizat et Tournan. Statuts déposés chez M^e Goupil, à Paris. — *Loi*, 1-3 janvier 1922.

Compagnie africaine de commerce, d'industrie et d'agriculture.
(*Revue générale du froid*, mars 1922)

(*Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, mars 1922, p. 80-81)

Les actionnaires se sont réunis le 15 février en assemblée extraordinaire, au siège social, à Paris, 10, rue de la Bienfaisance. Ils ont décidé de changer sa dénomination en celle de Compagnie d'agriculture, de commerce et d'industrie africaine, de telle sorte qu'aucune modification n'aura à être apportée au monogramme de la société, qui reste C. A. C. I. A.

Rappelons que cette société a pour principal objet l'importation de tous produits, notamment des fruits coloniaux (bananes, ananas, etc.). Dans ce but, la société a fait l'acquisition d'un bateau, le *Milly*, destiné à assurer le service de Konakry à Dakar. Ce bateau est actuellement en route pour rejoindre son port d'attache.

COMPAGNIE AFRICAINE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'AGRICULTURE
(*Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, mars 1922, p. 82)

Sous cette dénomination, une société anonyme vient d'être formée pour le commerce des produits coloniaux. Le siège est à Paris, 8, rue de la Bienfaisance. Le capital est fixé à 2 millions en actions de 500 fr., dont 850 sont attribuées à MM. Beynis et Poizat en rémunération d'apports.

Les premiers administrateurs sont : MM. Léon Accambray, député, à Saint-Mandé, 125, avenue de Paris ; Jehan-Laurent Accambray, publiciste à Paris, rue Pergolèse, 17 ; Georges Beynis, planteur, 34, rue de Fleurus, Bordeaux ; Henri Cosnier, sénateur à Paris, 47, avenue de la Motte-Picquet ; Sali Dreyfus [*sic* : Dreifuss, de la Banque Jacques Gunzburg], banquier à Paris, 33, rue Cambon ; Ernest Poizat, banquier, 8, rue de la

Bienfaisance, à Paris ; et Isidore Tournon [*sic* : *Tournan*²], chef de bureau de ministère à Paris, 18, rue Valentin-Haüy.

La Guinée peut-elle approvisionner la France en bananes ?
(*Les Annales coloniales*, 30 avril 1922)

En 1921, se fonda à Paris, par la fusion des deux plus importantes plantations de la Colonie [Beynis et Poizat], la Compagnie d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Afrique [Cacia] qui mit en tête de son programme l'acquisition d'un bateau pour le transport des fruits tropicaux. Ce bateau est arrivé tout dernièrement à Conakry ; il effectuera trois fois par mois un voyage sur Dakar qui est un centre important de consommation et dont le port est fréquenté par des navires ralliant presque quotidiennement la France ou l'Europe.

AEC 1922/93 — Cie d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Afrique [CACIA], 8, rue de la Bienfaisance, PARIS (8^e)

Capital. — Société an. f. le 23 déc. 1921, 2 millions de fr. en 4.000 actions de 500 fr. lib. dont 850 d'apport attribuées à MM. Beynis et Poizat.

Objet. — Agriculture, commerce et industrie en A.-O. F. — Siège de l'exploitation : Kindia (Guinée).

Exp. — Matériel agricole, tissus, etc.

Imp. — Tous produits, notamment fruits tropicaux.

Conseil. — MM. Léon Accambray [député de l'Aisne (1914-1932)], Georges Beynis, Henri Cosnier [député puis sénateur Gauche démocratique de l'Indre], Sali Dreifuss, Jehan Gheerbrandt, Ernest Poizat, Isidore Tournan [député (1910-1919), puis sénateur (1924-1939) du Gers].

GUINÉE FRANÇAISE
LA VIE ÉCONOMIQUE
(*Les Annales coloniales*, 3 octobre 1922)

Est transférée à la « Compagnie d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie d'Afrique », ayant son siège à Paris, rue de la Bienfaisance, n° 8, et faisant élection de domicile, pour l'exécution du présent arrêté, à Conakry, au bureau de ladite Société, la concession agricole accordée à titre provisoire à M. Ernest Poizat, par arrêté du 6 juin 1918. Cette concession concerne un terrain de 196 hectares 4.175 centiares (superficie rectifiée), sis aux environs de Kindia (plaine de la Santa) et immatriculé sous le n° 90 du cercle de Kindia.

(*Les Archives commerciales de la France*, 12 août 1925)

² Isidore Tournan (1874-1939) : docteur en droit, rédacteur, puis chef de l'information économique au ministère du Commerce. Conseiller général (1907), député (1910-1919), puis sénateur (1924-1939) du Gers.

Paris. — Modification. — Soc. dite Cie d'AGRICULTURE, de COMMERCE et d'INDUSTRIE d'AFRIQUE. — Capital réduit de 1.987.500 fr. à 1.192.500 fr. — 29 juin 1925. — *Gazette du Palais*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 4 septembre 1928)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. dite Cie d'AGRICULTURE, DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE D'AFRIQUE, 68, Rennes. — 2 août 1928. — *La Loi*.

Biarritz
Le marché de première main
(*Gazette de Bayonne*, 26 mai 1931)

.....
Une Société d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Afrique s'est fait inscrire. Une place lui sera affectée. Elle y vendra le produit de ses plantations de Kindia (Guinée Française), bananes et ananas, à des prix exceptionnels.

7 mai 1938
(*Les Archives commerciales de la France*, 4 septembre 1928)

PARIS. — Modification aux statuts. — Compagnie d'Agriculture, de Commerce et d'Industrie d'Afrique. — Siège social : Kindia (Guinée Française). — *La Loi*.

AEC 1951-394 — Cie d'agriculture, de commerce et d'industrie d'Afrique (C.A.C.I.A.),
Siège social à KINDIA. (Guinée française).
Correspondant en France : Sté auxiliaire africaine, 17, rue Vauban, BORDEAUX.
Capital. — Société anon., 23 décembre 1921, 2 millions de fr. C. F. A. en 4.000 act. de 500 fr. C. F. A.
Objet. — Agriculture, commerce, industrie en A.-O. F. — Plantations d'agrumes, d'ananas, de bananiers et de kapokiers à Bamban, La Santa (cercle de Kindia), Konkouré (cercle de Mamou).
Conseil. — M. Lemoine, présid. ; Bonnafont [chef d'escadron TOE], P. Damour [Comptoir linier/Cie chérif. textiles], Malterre, M^{me} Tournan.
